ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Assemblée générale 2025 Rapport d'activité 2024

Une année riche en actions - Urbanisme et Emploi Vert

L'année 2024 a été riche d'évènements dans les domaines qui caractérisent nos actions, essentiellement l'urbanisme et la vie citoyenne d'une part et le 4ème évènement ''Vers l'Emploi Vert'' d'autre part.

D'abord la Comcom

Créée en 2013 la Communauté des communes du golfe de st tropez a maintenant 12 ans. Son importance grandit avec l'accumulation de compétences toujours plus nombreuses. On peut observer que ses effectifs sont passé de 110 personnes en 2014 à 225 en 2024 (charge de personnel passant de 5.4M€ à 8.7M€ abritées dans un siège moderne et fonctionnel.

L'ADRER fait partie des quatre associations membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). A ce titre nous avons honoré plusieurs rencontres et renouvelé nos participations aux travaux de cette commission. Lors des réunions du 3 avril 10 septembre et 29 novembre 2024 nous avons été informés du bilan des actions 2023, sur l'ensemble des domaines couverts à savoir les services publics délégués dont les principaux sont l'eau l'assainissement la gestion des déchets ménagers et le tourisme. Il faut en retenir un travail et un engagement sérieux de la part des services dotés d'un personnel compétent.

Conservatoire du Littoral

Tous les deux ans le Conservatoire réunit un ''Comité de gestion du Domaine du Rayol'' auquel nous sommes invités. Nous avons participé en novembre à cette réunion biennale ce qui permet des échanges et des contributions fructueuses

Nos actions au sein de la commune

Nous nous efforçons d'être présents aux séances du Conseil Municipal et nous y intervenons sous forme de questions, bien que la solennité ne facilite pas vraiment les échanges actifs, mais M. le maire reste disponible.

En matière d'urbanisme les actions de l'association se sont déroulées dans le cadre communal. L'année 2024 a vu la finalisation de la révision du plan d'urbanisme et nous y avons largement participé dans le cadre de l'enquête publique. Nous y avons contribué sur 6 points

- étendre la possibilité de préemption à la zone NL afin de lui permettre de s'approprier les sols au fur et à mesure des mutations. Proposition non retenue
- autoriser les toitures terrasses (végétalisées ou non) au 1er étage dans la limite de 50% de la surface de l'étage. Ceci permettrait d'avoir une architecture plus libre

tout en gardant les toitures dominantes. Proposition non retenue mais assouplissement de la règle

- Au cas où un carport ne pourrait être édifié qu'en aval d'une forte pente, assouplir la règle de hauteur en admettant la possibilité de restanques . Proposition non retenue
- possibilité d'aménager en aval de la Tessonière un bassin de rétention d'eaux pluviales pour réguler les flux soit une ou des citernes de stockage d'une eau devenue précieuse. Proposition non retenue
- Étendre les emplacements réservés prévus sur les voies de la Tessonière. Proposition retenue
- Compléter en zone N par l'autorisation de pratiquer de simples réaménagements sans impact sur les surfaces constructibles autorisées. Proposition non retenue car allant de soi

Le PLU présente plusieurs caractéristiques :

- Limitation de l'étalement urbain
- Durcissement des contraintes dans certaines zones urbaines
- Intégration architecturale des nouvelles constructions
- Limitation des constructions dans les zones à risques (incendies, glissements)

Par ailleurs, l'ADRER a participé à une réunion de concertation à l'invitation de la mairie sur une future modification du PLU qui courra en 2025 sur une réhabilitation du quartier ''cœur village oriental'' qui verra la redistribution des surfaces commerciales de l'immeuble boulangerie, ainsi que la réalisation en aval d'un projet de 12 logements dont la moitié pour actifs.

Une communication inter-associations

En janvier nous nous sommes associés à 6 associations du village pour diffuser un communiqué de soutien au conseil municipal systématiquement attaqué par quelques habitants déçus de ne jamais être élus.

Interventions auprès de la mairie

Le 6 mars 2024, une délégation de l'ADRER a rencontré à notre demande le maire du Rayol Canadel pour effectuer un tour d'horizon de plusieurs points en suspens. Notre dernière rencontre remontant à octobre 2022, il était utile de revenir sur certains points non résolus. Je ne vais pas dérouler le détail des réponses de la mairie, simplement la liste des sujets évoqués assortie de quelques commentaires ou réponses du maire

Quelques demandes que nous avons formulées ont été prises en compte… d'autres restent sans suite

- **Boitiers extérieurs Veolia/ Enedis :** Enedis sera relancé pour mise à disposition de boitiers
- **Obligation d'adressage** des voies communales sans nom : *pb réglé*

- **Trottoir en saillie au début de l'avenue Mistral** : trop complexe et trop cher
- **Carrefour Paris/Val de beauté** *Aveu d'échec…* cela fait 3 ans que nous demandons l'installation d'un simple panneau indicateur, toujours pas installé
- **Eclairage public** : un gros effort a été entrepris sur l'éclairage dont les caprices ont souvent été soulignés. Comme prévu le remplacement par des leds devrait améliorer le dispositif
- **Drayes communales incivilités des riverains** On peut espérer que le renforcement des forces de polices municipales par un effectif dédié à l'environnement améliorera les choses dans le temps. Mais toujours pas de caméra pour identifier les décharges sauvages sur la Tessonière
- **Déposes poubelle** toujours pas d'explications en anglais. A noter l'équipement de clôtures solides et esthétiques
- **Aménagement col du Canadel** ne serait-il pas possible maintenant que la municipalité môloise est stabilisée de remettre l'ouvrage sur le métier ? et/ou voir avec la compétence tourisme de la Comcom.
- **Circulation piétonne et routière cœur village** De plus en plus de communes s'équipent de ce nous appelons des ''feux clignotants intelligents''. Voilà plusieurs années que nous demandons d'en équiper le centre du village dont la limitation de vitesse n'est JAMAIS respectée par une majorité de véhicules. *Le maire reconnait que la traversée du village est problématique : vitesse excessive, dos d'âne mal placés, …Un plan est prévu en 2024 il est envisagé deux radars pédagogiques.*
- **Entretien arrière plage Rayol ouest aires de jeu :** réglé
- **Appropriation publique voirie Tessonière :** une DUP sera émise d'où délai de 12 à 18 mois. Pas de nouvelles à ce jour…
- **Aménagement futur : photovoltaïque, … Loi APER : opportunité ?** Les forêts qui entourent le village et la végétation, chêne liège, pins palmiers, sont en train de dépérir. Une appropriation publique ou une implication des habitants dans la participation à la régénération des espaces boisés est-elle envisageable? *Les services de l'Etat mettront des bâtons dans les roues (cf zone agricole)*

Nous avons également signalé à la Comcom que les portes de la déchetterie était souvent 10 mns avant l'horaire affiché, ce qui oblige le déposant soit à repartir avec ses déchets, soit les déposer….ailleurs.

Questions adhérents

Les administrateurs de l'association disposent de compétences dans les domaines de l'urbanisme, et sont souvent sollicités pour des questions d'ordre individuel. N'hésitez pas à les solliciter.

Et toujours la Tribune…

La Tribune reste un outil de communication privilégié pour nos adhérents. 6 numéros ont été publiés en 2024

- N°89 rencontre avec le maire
- N°90 budgets 2025
- N°91 villa st Jean
- N°92 PLU
- N°93 Débarquement
- N°94 Gaz Radon (je rappelle à ce propos que nous disposons d'un dosimètre à la disposition de nos adhérents)

''Vers l'Emploi Vert"

Rappelons que ce projet remonte à 2018. Il a été jugé opportun alors d'élargir le champ d'activités de l'ADRER et cela conformément à ses statuts, vers un projet qui soit récurrent et utile à la collectivité. Il s'est avéré rapidement qu'il nous fallait pour être crédible aller au-delà du champ local.

Je cite pour rappel les missions de l'association écrite sur le bulletin d'adhésion : *La mission qu'elle s'est donnée est d'analyser, suivre, se montrer vigilant, informer et intervenir le cas échéant dans les domaines suivants …Développement durable : Rester vigilant sur le développement durable pour les générations futures, Aider les collectivités à définir et soutenir des projets agricoles, Organiser des évènements liés*

L'évènement consiste à organiser une rencontre entre les entreprises vertes ou verdissantes recrutées régionalement, et les candidats à l'emploi intéressés par un emploi NON saisonnier, contrairement au bassin d'emplois de notre secteur caractérisé par une économie balnéaire saisonnière.

Après une année 2023 de transition et de préparation avec notre nouveau partenaire l'APEC l'année 2024 a été fructueuse par l'organisation d'un 4ème évènement.

Le 20 juin 2024 nous avons pu grâce à l'hospitalité du Domaine organiser un forum ''vers l'emploi vert''. Ce fut un succès conforme aux objectifs avec les interventions saluées d'experts qui durant la matinée ont enrichi les débats autour d'une thématique consacrée aux défis des entreprises face à la transition écologique et des nouvelles compétences qu'elle induit. A ce propos je tiens à souligner l'efficacité légendaire de notre animateur JL Felizia que nous félicitons et remercions. Nous remercions également Sybille Bernard et Irina Berest Aubert, du Domaine pour leur engagement sans faille.

Onze entreprises (malgré 2 défections) ont répondu présent :

- France Solaire solution
- OCE conseil
- Lov now
- Minigreenpower
- Objective 7
- UPV
- Soleil du sud

- Fédération Française du bâtiments et travaux public
- Piersanti
- Ct Agricole
- Lovely Toilet (représentée)

et plus de 55 candidats invités par nos partenaires APEC et France TRAVAIL.

Après une légère collation, l'après midi a été consacré aux échanges et contacts entre entreprises et candidats dans une ambiance décontractée.

Nombreux sont les bénévoles qui nous ont aidés à organiser cette journée soit pour la préparer en amont, soit pour l'encadrer le jour J.

- Anne Francin
- Claire Julien
- Catherine Moreau
- Frances Norris
- Elisabeth Olivo
- Jacques Boulanger
- Thiery Bertho
- Jean de Ponfilly
- Jean Paul Julien
- Bruno Marquier
- Eric Moreau
- Jean Laurent Felizia

Enfin je dois souligner en les remerciant le Conseil départemental et le Crédit Agricole qui nous ont aidés financièrement.

Une organisation qui reflète les bonnes volontés

Avec 105 adhérents à jour de leur cotisation à la fin 2024, l'association reste forte. Merci à nos adhérents qui nous suivent et nous accompagnent si fidèlement.

Nos statuts prévoient de 8 à 12 administrateurs élus pour 3 ans. A la fin de l'an passé Le conseil d'administration, à la veille de cette assemblée est ainsi composé :

- Gérald Marot mandat à échéance 2027
- **Jean de Ponfilly mandat à échéance 2025**
- **Pierre Lhéritier mandat à échéance 2025**
- **Patrice Collangettes, mandat à échéance 2025**
- **Bruno Marquier mandat à échéance 2025**
- Elisabeth Olivo mandat à échéance 2026
- Anne Francin mandat à échéance 2026
- Sereine Mauborgne mandat à échéance 2027

Bureau

- Président : Patrice Collangettes
- Secrétaire Général : Jean de Ponfilly
- Trésorier : Gérald Marot

Objectifs 2025 2026

Les projets suivants vont caractériser nos actions 2025,

- D'abord rester vigilants sur tous les aspects de la vie citoyenne du village
- Réaliser en décembre un bilan de fin de mandat municipal
- Suivre attentivement la modification du PLU visant à homogénéiser le cœur du village avec le nouveau projet d'urbanisme qui le sous-tend,
- Donner notre avis sur concours d'architecture sur l'OAP avec Var Habitat.
- VEV 2024 a été un succès conforme aux objectifs en terme participation (entreprises et candidats) et à la qualité des interventions, la venue de plus de 60 personnes au Rayol grâce à l'évènement, doit être considérée comme très positif. Pour 2025 nous avons décidé de mettre le projet en pose devant l'impossibilité d'en mesurer les effets sur les emplois.

Nous allons nous concentrer sur de nouveaux projets L'idée centrale est de contribuer à des ''projets'' touchant de près la commune et ses habitants en impliquant une ou plusieurs contributions financières de la part de l'association comme par ex l'installation de bancs sur la voie verte ou une aide à de jeunes rayolais méritant. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le Président